



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de BLANC (André), « Glossaire », *La Maison de campagne* (1688) *La Foire Saint-Germain* (1696) *Les Eaux de Bourbon* (1696) *Comédies I*, DANCOURT (Florent Carton), p. 331-341

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-11022-4.p.0393](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-11022-4.p.0393)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1985. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## GLOSSAIRE \*

---

ACADÉMISTE : « Écolier qui apprend ses exercices chez un écuyer, à monter à cheval, à faire des armes, à danser, etc. » (F.)

ACCOMMODEMENT : « Accord, la fin que l'on donne à un procès, à un différend à l'amiable » (F.) ACCOMMODER : « Terminer un procès, une querelle à l'amiable. » (F.) Mais ces mots ont aussi leur sens général d'arrangement, de facilité diverse ou même de logement.

ADONNER (S') : « On dit quelquefois d'un chien qu'il s'est *adonné* dans une maison pour dire qu'il y est venu de lui-même, qu'il s'y est apprivoisé. On le dit aussi de ces hommes qui s'intriguent et se familiarisent dans la maison d'un Grand. » (F.)

AFFAIRES : « Se dit particulièrement des procès. (...) Se dit aussi des querelles, des combats, des brouilleries d'amitié. (...) Se dit aussi de ce qui donne beaucoup de peine, d'inquiétude. » (F.)

BAIL DE CŒUR : Sorte de mariage clandestin « sans curé ni tabellion » par simple consentement réciproque. Interdit par l'Église, bien entendu, mais rappelant les anciens mariages par « paroles de présent », disparu du droit français.

---

\* Le *Dictionnaire* de Furetière peut être considéré comme absolument contemporain de ces trois comédies. C'est pourquoi nous y recourons le plus souvent. Si nous le citons parfois assez longuement, c'est qu'il nous a semblé que ses définitions et ses exemples donnaient un arrière-plan linguistique et réaliste intéressant au théâtre de notre auteur.

- BAILLER : « Donner, mettre en main. En ce sens il est moins en usage que donner. » (F.)
- BARGUIGNER : « Se dit figurément (...) des irrésolutions de l'esprit, quand un homme a du mal à se résoudre à donner quelque parole, à conclure une affaire. » (F.)
- BASSETTE : « Jeu de cartes qui a été fort commun ces dernières années, et qu'on a été obligé de défendre, à cause qu'il était trop en vogue. » (F.) En effet, les édits contre la bassette et le lansquenet ont été nombreux. C'est à l'occasion de celui de 1687 que Dancourt écrit *La Désolation des joueuses*. A la bassette, les joueurs misent sur une carte. Le banquier en tire deux à la fois. Si la première est semblable à celle des joueurs, il gagne ; si c'est la deuxième, il perd.
- BELÏTRE : « Gros gueux qui mendie par fainéantise et qui pourrait bien gagner sa vie. Il se dit quelquefois par extension des coquins qui n'ont ni bien ni honneur. » (F.)
- BERNER : « Faire sauter en l'air dans une couverture. Se dit aussi figurément pour Balloter, railler quelqu'un, le faire servir de jouet à une compagnie. » (F.)
- BON HOMME : (en deux mots d'ordinaire à l'époque, avec ou sans trait d'union) « Se dit d'un vrai homme de bien, et aussi d'un vieillard qui ne peut faire le mal, d'un homme simple qui ne songe à aucune malice, qui n'entend point la finesse, qui croit de léger. Les soldats pillent le *bon homme*, c'est-à-dire le paysan. on appelle un vieillard un *bon homme*. » (F.)
- BOURRÉE : « Espèce de danse composée de trois pas joints ensemble avec deux mouvements (...) Elle est composée d'un balancement et d'un coupé. » (F.)
- BOUTER : « Vieux mot qui était autrefois en usage, mais qui ne se dit plus que par le bas peuple et les paysans et en Picardie, il signifie mettre. *Boutez-vous là. Boutez votre chapeau.* » (F.)
- BRUTAL : « Celui qui a des appétits dérégés, qui vit en bête ou qui n'a pas plus d'esprit et de conduite qu'une bête. » (F.)
- CADEAUX : « Se dit aussi des repas qu'on donne hors de chez soi, deçà et delà et particulièrement à la campagne. Les femmes

- coquettes ruinent leurs galants à force de leur faire faire des *cadeaux*. En ce sens il vieillit. » (F.)
- CALOTTE : « Petite cale ou coiffe de cuir, de satin ou d'autre étoffe qui couvre le haut de la tête. » (F.) Mais, lorsqu'il parle de fauconnerie, Furetière n'emploie que le mot *chaperon*. *Calotte* est donc une impropiété, due au parler de Thibaut.
- CANAILLE : « Terme collectif. Il se dit de gens qui n'ont ni naissance, ni bien, ni courage. » (F.)
- CARESSE : « Démonstration d'amitié ou de bienveillance qu'on fait à quelqu'un par un accueil gracieux, par quelque cajolerie. » (F.)
- CAROGNE : « Terme injurieux qui se dit entre les femmes de basse condition, pour se reprocher leur mauvaise vie, leurs ordures, leur puanteur. C'est la même chose que *charogne* quand on lui donne la prononciation picarde. » (F.)
- CATIMINI (EN) : « Secrètement (...) d'une manière cachée, tout doucement, comme vont les chats pour attraper les souris. Il est bas. » (F.)
- CHAGRIN : « Inquiétude, ennui, mélancolie. » (F.) CHAGRINER : « Donner du chagrin, de la fâcherie, de l'inquiétude. » (F.).
- CHALAND : « Celui qui a coutume d'acheter à une boutique, chez un même marchand. » CHALANDISE : « Concours de personnes qui vont acheter dans une même boutique. » (F.)
- CHANTER : « On dit figurément d'un homme à qui on veut faire faire quelque chose par force qu'on le fera bien *chanter*, qu'on l'obligera à payer, à faire ce qu'il doit. » (F.)
- CHARIVARI : « Bruits que font des gens du peuple avec des poëles, des bassins et des chaudrons pour faire injure à quelqu'un. On fait le *charivari* en dérision des gens d'un âge fort inégal qui se marient. » (F.) C'est le titre d'une comédie de Dancourt (1697).
- CHINFRENEAU (devenu dans le patois de Thibaut CHINFREGNIAU) : « Coup qu'on reçoit à la tête, soit en se heurtant par hasard contre quelque corps, soit en se battant contre un ennemi. Ce mot est populaire et vient apparemment de *chanfrein*, par corruption. » (F.)

CHOPINE : « Petite mesure de liqueurs qui contient la moitié d'une pinte. Le compliment que se font les petites gens, c'est de dire : Allons boire *chopine*, je veux payer *chopine*. » (F.)

COMMÈRE : « Femme ou fille qui ont tenu avec quelqu'un un enfant sur les fonts de baptême. » (F.) (Les parrain et marraine sont compère et commère entre eux, mais ils le sont aussi avec les parents de l'enfant).

COMMISSION : « Se dit aussi de toute charge ou emploi qu'on donne à des gens qu'on commet pour avoir le soin de quelque chose, comme en des bureaux pour des recettes, contrôles, paiements, recouvrements, visites ou autres affaires. » (F.)

COUPER LA GORGE à quelqu'un : « lui faire un préjudice notable, qui le ruine, qui le met en état de mourir de faim. » (F.)

COUTEAUX : « On dit aussi que des hommes sont aux épées et aux *couteaux* tirés ou à *couteaux* tirés pour dire qu'ils sont ennemis jurés, qu'ils sont prêts à se battre, à se nuire l'un à l'autre. » (F.)

CRUQUIGNOLE : « Espèce de chiquenaude ou de nasarde. C'est un coup qui se donne sur le visage en lâchant avec violence un doigt qu'on a posé sur un autre. » (F.)

DEGRÉ : Escalier, montée. (Les trois mots semblent rigoureusement synonymes).

DÉBAUCHER : « Corrompre les bonnes habitudes de quelqu'un (...) Signifie aussi persuader à quelqu'un de changer de maître, de parti, de profession, l'écartier de son devoir. Signifie aussi faire faire à quelqu'un quelque chose qu'il n'a pas coutume de faire. J'ai débauché mon avocat, je l'ai mené à la comédie. » (F.)

DÉTALER : « Serrer la marchandise qu'on avait exposée en vente, fermer sa boutique. Signifie aussi, Quitter la place, s'enfuir avec quelque précipitation comme font les marchands quand la foire est finie. » (F.)

DÉVISAGER : « Blessé quelqu'un au visage. On le dit même des égratignures. Si vous reprochez à une vieille son âge, elle vous *dévisagera*. » (F.)

- DILIGENCES : « Au pluriel, se dit en termes de Palais des poursuites nécessaires à faire dans les procès. » (F.) Le mot est employé ici par métaphore, dans un sens élargi.
- DISCRÉTION : « Au jeu on appelle discrétion ce qu'on laisse à la volonté du perdant. C'est un moyen de faire un présent déguisé à une femme, de jouer contre elle une *discrétion*. » (F.)
- DRAGONNE (A LA...) : « D'une façon hardie, leste, égrillarde » (Litré), et peut-être... peu sérieuse. Valère étant officier de dragons, La Roche joue sur les mots. Voir p. XLIX, 293 (var. b) et 321, n. 23.
- DROGUE : « Terme général de marchandise, d'épicerie de toute sorte de nature et surtout des pays éloignés, lesquelles servent à la médecine, aux teintures et aux artisans, comme séné, casse, mastic (...) Les apothicaires doivent avoir dans leur boutique toute sorte de *drogues*. » (F.)
- DRÔLERIE : « Plaisanterie, tour d'adresse. » DRÔLE : « Bon compagnon, homme de débauche prêt à tout faire, plaisant et gaillard. » (F.)
- ENGAGEMENT : « Signifie figurément attache, liaison, obligation. » (F.) Ici, le sens est assurément : promesse de mariage.
- ENVISAGER : « Regarder quelqu'un au visage (...) Dès qu'il eut *envisagé* cette femme, il en devint amoureux. » (F.)
- ESCOGRIFFE : « Terme vieux et populaire, qui se dit par injure à des gens de grande taille, mal bâtis et de mauvaise mine. » (F.)
- ÉTABLISSEMENT : « Signifie aussi fortune. Cet homme a un bon *établissement* à la cour, il y a une belle charge. Ce mariage avantageux lui a fait un bon *établissement*. » (F.)
- ÉTRIVIÈRES : « Courroie de cuir par laquelle les étriers sont suspendus. Donner les *étrivières*, c'est châtier les valets de livrée, les fouetter avec ces *étrivières*. » (F.)
- EXPÉDITION : « Signifie aussi Diligence à expédier, à terminer les affaires. Ce ministre est un homme d'*expédition*. » (F.)
- FAÇONNIER : « Cérémonieux, grimacier. Les Précieuses se sont rendues ridicules pour avoir été trop *façonniers*. » (F.)
- FAQUIN : « Crocheteur, homme de la lie du peuple, vil et méprisable. » (F.)

FICHU : Bien qu'employé par Molière, le mot ne se trouve pas dans Furetière. Il n'y est même pas fait référence à *Mouchoir de col*. En revanche, l'*Encyclopédie* le définit comme « une partie du vêtement des femmes en déshabillé. C'est un morceau carré ou oblong de mousseline (...) qui se plie en deux par les angles et dont on se couvre le cou. La pointe du *fichu* tombe sur le milieu du dos et couvre les épaules, ses cornes viennent se croiser par devant et couvrir la gorge. »

GIGUE : « Sorte de composition de musique qui est gaie et éveillée, quoiqu'elle soit de pleine mesure, aussi bien que les allemandes, qui sont plus sérieuses. » (F.)

GOUTTE : D'après Furetière, le mot s'emploie indifféremment au singulier ou au pluriel.

HARDES : « Les habits et meubles portatifs qui servent à vêtir ou à parer une personne ou sa chambre. » (F.)

HONNISSEUR : Furetière donne HONNIR : « Vieux mot qui signifiait autrefois déshonorer, mépriser » et il note qu'il n'est plus en usage que dans la devise de l'ordre de la Jarretière.

INCARTADE : « Insulte ou affront qu'on fait à quelqu'un en public et par bravade. Les gens de guerre se plaisent à faire *incartade* aux bourgeois. » (F.)

JULEP : « Potion douce et agréable qu'on donne aux malades, composée d'eaux distillées ou de légères décoctions qu'on cuit avec une once de sucre sur sept ou huit onces de liqueur ou de sucs clarifiés. » (F.)

LANSQUENET : « LANDSQUENET est aussi un jeu de cartes fort commun dans les académies de jeu et parmi les laquais. On y donne à chacun une carte sur laquelle on couche ce qu'on veut ; et si celui qui a la main en tirant les cartes amène la sienne, il perd ; s'il amène quelque'une des autres, il gagne. » (F.)

LIQUEUR : « *Liqueur* se dit par excellence du vin, et particulièrement de ceux qui sont les plus doux et agréables (...) On appelle particulièrement vin de liqueur le malvoisie, le muscat, le vin d'Espagne, l'hypocras, le rossolis, etc. On dit aussi qu'un limonadier vend des liqueurs, en parlant de la limonade, orangeade », (etc.) (F.)

- MAGOT** : « Signifie aussi un gros singe (...) Se dit figurément des hommes laids comme sont les singes, des gens mal bâtis. On a marié cette fille à un vilain *magot*. » (F.)
- MALINGRE** : « Terme populaire, qui se dit des gens qui ne sont pas en bonne santé, ou qui sont convalescents, ou valétudinaires, et surtout de ceux qui sentent des incommodités sans en connaître la cause. » (F.) Et d'expliquer qu'en argot, « un *malingre* est celui qui pour demander l'aumône montre quelque maladie ou difformité vraie ou apparente. »
- MANIGANCES** : « Terme populaire dont on se sert pour exprimer la cabale, l'intrigue que font les petites gens contre les bourgeois » (F.)
- MARAUD** : « Terme injurieux qui se dit des gueux, des coquins qui n'ont ni bien ni honneur, qui sont capables de faire toutes sortes de lâcheté. » (F.)
- MAROUFLE** : « Terme injurieux qu'on donne aux gens gros de corps et grossiers d'esprit. » (F.)
- MASCARADE** : « Troupe de personnes masquées qui vont danser et se divertir, surtout en la saison du Carnaval [...] Se dit aussi d'une personne mal mise ou malproprement ajustée, comme si elle voulait se déguiser, et aller en masque. » (F.) Tous les exemples donnés dans cet emploi sont au féminin : « Cette femme (...) est une vraie *mascarade*. »
- MASQUE** : « Est aussi un terme injurieux qu'on dit aux femmes du commun peuple, pour leur reprocher leur laideur ou leur vieillesse ... En ce sens, il est féminin. » (F.)
- MÉCONNAÎTRE** : « Ne connaître pas une personne (...) Se dit aussi d'un aveuglement volontaire qui vient d'orgueil ou d'ingratitude, et qui empêche qu'on ne veuille reconnaître ceux qui ont été autrefois vos égaux en fortune ou qui vous ont fait du bien ? » (F.)
- MÉNAGEMENT** : « Manière circonspecte de traiter ou d'agir avec des gens à qui on doit du respect, ou dont on a besoin. » (F.)
- MÉRITE** : « Assemblage de plusieurs vertus ou bonnes qualités en quelque personne, qui lui donne l'estime et la considération. » (F.)



MORIGÈNER : « Instruire aux bonnes mœurs. Ce précepteur a bien mal *morigéné* cet enfant. (...) Il y a du plaisir à vivre avec des gens bien *morigénés*. » (F.)

MUGUETER : « Faire le galant, le cajoleur, tâcher de se rendre agréable à une dame. Il y a longtemps que ce jeune homme *muguette* cette fille pour l'épouser. » (F.)

NICODÈME : « Nom propre devenu commun pour signifier dans le langage populaire un homme simple et borné, un niais. » (Littré). Il en donne deux origines : l'influence de *Nigaud* ou celle d'un mystère médiéval où Nicodème se montrait d'esprit assez lent.

OYSEL : Terme archaïque ; même pour la fauconnerie, Furetière ne parle que d'*oiseau*.

PARTI : « Signifie aussi une troupe de gens de guerre qu'on commande pour quelque expédition. Un *parti* de cavalerie a enlevé un grand nombre de bestiaux. Les gens qui vont en *parti* doivent avoir un ordre par écrit des commandants et être au moins au nombre de vingt fantassins ou de quinze cavaliers. Sinon ils sont réputés brigands. » (F.)

PASSE-PIEDS : « Espèce de danse qui est en usage en Bretagne. On la met au rang des branles. » (F.)

PENARD ou PENART : « Terme injurieux qu'on dit quelquefois aux hommes âgés. Cest un vieux *penard* qui crache sur les tisons, qui ne sait ce qu'il dit. » (F.)

PENAUD : « Qui est confus, honteux, étonné par quelque accident qui lui est arrivé et qui lui cause du désavantage. » (F.)

PENDARD ou PENDART : « Qui a commis des actions qui méritent la corde, la potence. » (F.)

PENSER : « Signifie aussi être prêt de faire quelque chose : Il a bien pensé mourir. » (F.), c.à.d. : Il a bien failli mourir.

PETIT-MAÎTRE : Furetière dit simplement qu'on dit ironiquement « Mon petit Monsieur, mon petit Maître » (art. *Petit*). En revanche, l'*Encyclopédie* (art. *Maître*) cite d'abord le *Dictionnaire de Trévoux* : « On appelle Petits-Maitres ceux qui se mettent au-dessus des autres, qui se mêlent de tout, qui décident de tout souve-

rainement, qui se prétendent les arbitres du bon goût ». Puis elle précise : « On entend aujourd'hui par ce mot, qui commence à n'être plus du bel usage, les jeunes gens qui cherchent à se distinguer par les travers à la mode. Ceux du commencement de ce siècle affectaient le libertinage ; ceux qui les ont suivis ensuite, voulaient paraître des hommes à bonnes fortunes. » (etc.). Puis, à l'article *Petit-Maitre*, elle reprend : « Nom qu'on a donné à la jeunesse ivre de l'amour de soi-même, avantageuse dans ses propos, affectée dans ses manières et recherchée dans son ajustement. Quelqu'un a défini le *petit-maitre* un insecte léger qui brille dans sa parure éphémère, papillonne, et secoue ses ailes poudrées. » Et d'ajouter que ce nom leur serait venu de la cour de jeunes gens dont s'entourait le prince de Condé : « Comme il paraissait le maître de tous les autres, les jeunes seigneurs de sa cour furent appelés petits-maitres. » On trouvera une étude brève, mais précise de cette notion dans Marivaux, *Théâtre complet*, éd. de F. Deloffre, Paris, Garnier, 1981, t. II, p. 145-149, et un examen pratiquement exhaustif dans son édition du *Petit-maitre corrigé*, Genève, Lille, Droz, 1955, Introduction.

PIÈCE : « On dit aussi Jouer une *pièce* à quelqu'un, lui faire *pièce* pour dire lui faire quelque supercherie, quelque affront, lui causer quelque dommage ou raillerie. » (F.)

PIÈCE DE BOUCHERIE : « Morceau important de bœuf, veau ou mouton. » (F.)

PIED (EN L'AIR) : « On dit d'une personne gaie qu'elle a toujours un *piéd* en l'air. » (F.)

SUR LE PIED DE : Indique l'état, la réputation : « On va le voir sur le *piéd* de bel esprit, de savant. » (F.)

PISTOLE : Monnaie d'or étrangère battue en Espagne et en quelques endroits d'Italie, ayant même valeur, même poids, même titre que le louis. Mais c'est aussi une monnaie de compte, valant constamment dix livres.

PREMIER JOUR (AU) : à la première occasion.

QUALITÉ (FEMME DE...) : « Quand on dit absolument un homme de *qualité*, c'est un homme qui tient un des premiers rangs dans l'État, soit par sa noblesse, soit par ses emplois ou ses dignités. »

(F.) Dans le langage de Dancourt, ce mot s'applique uniquement à la noblesse et — peut-être ironiquement — à toute la noblesse, avec une préférence pour celle d'épée. Une des « Bourgeoises à la mode » ne veut recevoir chez elle que des « femmes d'épée ».

RACCOMMODER : « Refaire, r'habiller, remettre une chose en ordre, en bon état. Il faut *raccommoder* ce mur, ce pignon, le refaire à neuf (...) Signifie figurément réunir des personnes, les réconcilier, les rapatrier. » (F.)

RÉGAL : « Fête, réjouissance, appareil de plaisir pour divertir ou honorer quelqu'un. Le Roi a fait un grand *regal* à Versailles. (...) Se dit d'un présent de rafraichissements et autres choses qu'on donne à des passagers ou étrangers pour leur faire honneur. » (F.)

REMISE (SANS) : « Signifie encore suite, délayement, renvoi à un autre jour. » (F.)

RENOMMER « Avec le pronom personnel signifie, Employer le nom de quelqu'un pour servir de recommandation auprès d'un autre (...) J'ay fait un bon accueil à cet inconnu dès qu'il s'est *renommé* de vous ».

SANGLER : « Signifie aussi serrer, appliquer fortement une chose contre une autre (...) Il lui a sanglé un soufflet, sanglé des coups de pied au cu, C'est-a-dire donné de toute sa force. » (F.) On peut donc se demander si Thibaut a tiré sur le cerf, ou s'il l'a assommé d'un coup de crosse.

TABLE d'HÔTE : « On appelle *table d'hôte*, celle d'une auberge ou d'hostellerie, où on reçoit à manger moyennant un tel prix par tête pour chaque repas. » (F.)

TEMPÉRAMENT : « Complexion, habitude ordinaire du corps de l'homme, sa constitution naturelle, la disposition de ses humeurs. » (F.)

TÊTE (COUP DE) : « ... se dit aussi des actions héroïques, hardies et extraordinaires, soit en bien soit en mal. La paix de Casal fut un *coup de tête*. (F., art. *coup*).

TIRER (DE CE CÔTÉ) : « Tirer de long signifie s'enfuir (...) Il faut tirer pays, pour dire avancer, cheminer. On dit d'un homme qu'il a tiré pays pour dire qu'il s'en est allé. » (F.)

VAPEURS : « C'est une humeur subtile qui s'élève des parties basses des animaux, et qui occupe et blesse le cerveau (...) Les vapeurs de la matrice ont causé de tout temps de grands emportements aux femmes, soit de douleur, soit de folie. » (F.)

VERSER : « Faire tomber sur le côté une machine roulante, soit carrosse, charette ou coche ou bateau. » On l'emploie aussi absolument (F.)

VERTU (DRAGON DE) : « Femme d'une vertu austère et farouche, et le plus souvent affectée, car *dragon de vertu* se prend moins en bonne qu'en mauvaise part. » (Littré) Et de donner l'exemple : « Ces dragons de vertu, ces honnêtes diablesses » (Molière, *L'École des femmes*, IV), Le féminin *dragonne* est forgé ici par plaisanterie.